

Le temps de votre responsabilité

*Lettre ouverte à Monsieur Samuel Richard, Préfet de l'Isère et à
Monsieur Alain Cottalorda, président du Conseil Général de l'Isère.*

Messieurs,

À l'heure où les associations environnementales déposent leurs recours contre le projet de Center Parcs à Roybon, l'État, par le biais de la signature d'un arrêté préfectoral le 3 octobre dernier, a autorisé Pierre & Vacances au démarrage des travaux.

Avec une telle décision prise à la hâte, **sans tenir compte de l'avis d'une large partie de la société civile qui s'est exprimée contre** lors de l'enquête publique, **méprisant les éventuelles conclusions judiciaires** suite aux recours déposés, **l'État prend le risque de créer une situation conflictuelle** en de nombreux points similaires à celle de Sivens.

Aujourd'hui, le parallèle est clair entre le projet de Center Parcs dans les Chambaran et celui de Sivens :

Ils sont très largement subventionnés par les pouvoirs publics, sans réflexion sur un autre modèle d'utilisation de cet argent public plus respectueux de l'environnement dont nous dépendons tous.

C'est pour cela que nous interpellons ainsi le Conseil Général par le biais de son président et que nous demandons à celui-ci de retirer son soutien financier à Center Parcs.

Ils projettent de détruire plusieurs hectares de forêt et de zones humides qui alimentent la nappe phréatique nécessaire à l'accès à l'eau de centaines de milliers de citoyens. A Roybon, **en dépit des conclusions des enquêteurs** qui mettent en exergue l'illégalité du projet au regard de la loi sur l'eau de 2006, **les arrêtés préfectoraux ont été publiés.**

Les résistances à ces projets illégitimes grandissent et se font plurielles : Actions légales, mais aussi pour la première fois mercredi 29 octobre, sur le chantier de Center Parcs, une action de désobéissance civile non violente menée par des habitants de St Antoine l'Abbaye.

Nous redoutons fortement le chemin que prend cette situation, mais nous savons aussi qu'il est encore temps d'y remédier. Le conseil Général du Tarn vient de décider de suspendre le projet de Barrage, mais à quel prix ? **Vous ne pouvez ignorer les enseignements à tirer de ce drame.**

Aussi, dans le cadre du respect de notre environnement, de l'expression démocratique des citoyens et de l'intérêt général, **nous vous demandons d'avoir le courage de la raison en prononçant le gel de tous travaux sur le site dans l'attente du traitement judiciaire des recours**, pour éviter toute situation irréversible **dans le projet de Center Parcs dans la forêt des Chambaran.**

Dans l'attente de votre décision, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet et Monsieur le Président du Conseil Général, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Nadine Reux
Secrétaire départementale EELV Isère

Nadine Reux